

## FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S3 2023-2024



### A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2ÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

Chers parents

Afin de commencer à planifier la prochaine année scolaire, nous vous demandons de bien vouloir remplir le document suivant. A l'entrée en troisième année du secondaire, les points suivants changeront pour votre enfant :

- **Les sciences humaines (histoire et géographie) et la religion/morale.**  
Ces matières seront enseignées dans la deuxième langue (L2) de l'élève.
- **Cours d'art, d'éducation physique et de musique**  
Ces cours seront enseignés dans des groupes multilingues. La langue du cours dépend de la disponibilité des enseignants et sera principalement une des langues véhiculaires: DE, EN, FR.
- **TIC et latin**  
A partir de la troisième année, les TIC peuvent être choisies comme option à deux périodes pour les élèves qui n'ont pas commencé l'étude du latin en S2. Les élèves qui avaient choisi le latin en S2, poursuivront cette option en S3. Tous les élèves pourront alors choisir l'option TIC en S4, qu'ils aient choisi le latin ou non. Le cours de TIC est également organisé en groupes multilingues, en fonction du professeur disponible : DE, EN et FR. Le cours de latin sera poursuivi dans les mêmes groupes qu'en S2.

La partie 'Other National Language (ONL)' ne concerne que les élèves de la section anglophone, suédoise ou finlandaise. Les parents des élèves irlandais, finlandais ou suédois de catégorie I ou II peuvent choisir que leurs enfants étudient ONL irlandais, suédois ou finnos. ONL est enseigné deux périodes par semaine. Il n'est pas encore possible de dire à quel jour et à quelle heure ces cours auront lieu. Il est possible que ce soit pendant l'après-midi libre de l'élève.

Veillez vérifier si les informations données sont correctes et renvoyer ce document dûment signé et complété à votre enfant, qui le remettra à son professeur de classe. La date limite est **le 27 janvier**. Veillez noter que les choix indiqués dans ce document, seront définitifs. La répartition des classes et des cours ainsi que l'attribution des professeurs seront basées sur les informations fournies. Pour cette raison, les changements ne peuvent être acceptés qu'exceptionnellement. Ceci est valable pour tous les cours, y compris le cours de religion/éthique. Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M. De Rijcke - [nikolaas.de-rijcke@eursc.eu](mailto:nikolaas.de-rijcke@eursc.eu)) avant le 1er juillet 2023.

Cordialement

Martin WEDEL  
Directeur

# FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S3 2023-2024



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL:

## Matières suivies en 2ème année

Langue I		Morale/Religion	
Langue II		ONL	
Langue III		Latin	

## ICT en S3

Mon enfant souhaite prendre l'option ICT à 2 périodes ( <i>uniquement si votre enfant n'étudie pas le latin en S2</i> ).	Oui	Non
--	-----	-----

## Morale/Religion

Sélectionnez *uniquement* si un changement est souhaité.

<input type="checkbox"/>	Morale	<input type="checkbox"/>	Religion catholique	<input type="checkbox"/>	Religion protestante
--------------------------	--------	--------------------------	---------------------	--------------------------	----------------------

## Other national language (ONL) -

*Uniquement pour les élèves de la section anglophone, finnoise ou suédoise, catégorie I et II.*

<input type="checkbox"/>	Pour les parents d'élèves irlandais de la catégorie I ou II de la section anglophone : je désire que mon enfant suive le cours d'irlandais ONL.
<input type="checkbox"/>	Pour les parents d'élèves finlandais suédophones de la catégorie I ou II dans la section suédoise : je désire que mon enfant suive le cours de finnois ONL.
<input type="checkbox"/>	Pour les parents d'élèves finnophones de la catégorie I ou II de la section finnoise : je désire que mon enfant suive le cours de suédois ONL.

Je reconnais que le choix formulé sur ce document est définitif pour S3.

Date

Signature parents

**Veillez remplir le formulaire et le renvoyer à votre professeur principal au plus tard le vendredi 27 janvier 2023.**